

# L'heure du bilan pour Antonio Hodgers, le bâtisseur de «la ville en ville»

**Conseil d'État** Le magistrat Vert quitte ses fonctions après douze ans à la tête de l'Aménagement cantonal.

**Rachad Armanios**

Clap de fin pour Antonio Hodgers, qui quitte le Conseil d'État après douze ans à la tête de l'Aménagement du canton. Élu au Grand Conseil en 1997, à 21 ans, le Vert est entré au Conseil national en 2007, jusqu'en 2013, date à laquelle il est élu au Conseil d'État. Ce magistrat charismatique a annoncé sa démission à la moitié de sa dernière législature.

L'élu estime en effet avoir mené ou lancé tous les projets qui lui tenaient à cœur et se dit fatigué. L'homme part en se disant fier de son parcours, lui qui, enfant, a fui la dictature argentine avec sa mère. De l'Argentine, il a gardé un côté chaleureux. Sanguin aussi: il n'hésite pas à pourfendre les médias quand, selon lui, ils dévoient le débat en alimentant de vaines polémiques.

#### — Les SIG sous pression

Des polémiques, il y en a eu à répétition à la fin de son mandat concernant les Services industriels (SIG), régie placée sous la tutelle de son Département du

**Sous son égide, plusieurs quartiers sont sortis de terre: l'Étang à Vernier, Belle-Terre à Thônex...**

territoire. En avril 2024, Christian Brunier, directeur des SIG, démissionne, accusé par les accusations de népotisme. Elles venaient s'ajouter au remboursement de 22 millions de francs surfacturés aux clients de la régie entre 2008 et 2021.

Fin 2023, le Vert Robert Cramer prend la présidence de la régie pour resserrer les boulons. Récemment, on apprenait que les SIG rembourseraient 200 clients du réseau de chauffage à distance pour des factures datant de 2013 à 2015.

Résultat de ces polémiques, et peu importe que la régie ait pris le virage des réseaux structurants, délivre les prestations ou propose les tarifs parmi les plus bas de Suisse: la droite a pris la tutelle des SIG. Le nouveau Conseil d'État a attribué cette régie au Département de l'économie, dirigé par Delphine Bachmann.

#### — Le PAV sur les rails

Dans les médias, Antonio Hodgers a mis en exergue plusieurs succès. Il relève que l'aménagement du PAV (Praille-Acacias-Vernets) est désormais bel et bien lancé, disposant d'une fondation, d'outils fonciers pour agir, avec plusieurs plans localisés de quartier en route.

Il faut aussi relever que la gauche (avec le Conseil d'État) a fait barrage, dans les urnes, à ce qu'elle présentait comme une volonté de la droite de «privatiser» le PAV – de faciliter l'accès à la propriété, selon la droite. Les



L'élu quitte le gouvernement fier de son parcours et convaincu d'avoir accompli ses projets majeurs. Pierre Albouy

citoyens ont ainsi refusé en mars 2024 de faire passer les PPE du régime de droit de superficie à celui de pleine propriété. Ils refusaient également de doubler le pourcentage de PPE. Les Genevois ont ainsi confirmé l'accord accepté en votation en 2018, qui prévoit plus de 80% de logements destinés à la location au PAV.

#### — Politique de densification

Le magistrat a signé en 2020 un accord majeur sur les nouvelles habitations à Genève. Les partis se sont accordés sur le principe des trois tiers dans les futurs quartiers (sauf au PAV): un tiers de logements sociaux, un tiers de locatifs pour la classe moyenne et jusqu'à un tiers de PPE.

Cette paix des braves est intervenue après une première législature durant laquelle les meilleurs immobiliers étaient partis en croisade. Car Antonio Hodgers avait décidé de revoir la répartition des logements en zone de développement, estimant qu'on y construisait beaucoup d'appartements à vendre mais pas assez pour la classe moyenne.

Dénoncé comme un «bétonneur» par les associations de défense du patrimoine bâti et vivant, et celles des propriétaires

de villas, le Vert défend sa politique de densification de la «ville en ville» pour limiter les déplacements motorisés, éviter le mitage du territoire et son gaspillage.

Sous son égide, plusieurs quartiers sont sortis de terre: l'Étang à Vernier, Belle-Terre à Thônex... «Il y a 60'000 m<sup>2</sup> d'espaces verts publics créés dans le cadre des nouveaux quartiers», se targue aujourd'hui Antonio Hodgers. Créer des espaces verts dans les quartiers urbains et denses est pour lui une question de justice sociale, car ils sont surtout situés dans la zone villas.

Quant aux futures tours qui donneront un air d'Abu Dhabi à la «skyline» genevoise? Cela libère de l'espace au sol, répond-il.

Néanmoins, la crainte du bétonnage a fait capoter plusieurs projets, dont l'implantation du Servette FC à Pré-du-Stand. Avec la récurrence des canicules, le souci de la qualité de vie a pris de l'importance par rapport à celui de la crise du logement. Le magistrat a ainsi revu de nombreux plans localisés de quartier afin de mieux prendre en compte le patrimoine bâti naturel. Mais trop tard pour éviter le projet ultadense sur l'ancienne caserne des Vernets.

**Autre succès dont se prévaut Antonio Hodgers: la nouvelle loi sur l'énergie votée durant cette législature.**

Antonio Hodgers a lancé les grandes lignes du Plan directeur cantonal 2030-2050, l'outil pour planifier l'aménagement de Genève, mais tout reste à faire. D'ici à 2050, il y aura entre 70'000 et 150'000 nouveaux habitants à Genève pour le triple dans le Grand Genève. Parmi ces grandes lignes, notons la densification de la zone villas, ce qui suscite des réticences. En outre, il ne faut pas toucher à la zone agricole. Mais la Chambre genevoise immobilière estime qu'il faudra bien y mordre pour construire les 2800 nouveaux logements nécessaires chaque année.

**— Rénovations et Plan climat**  
Autre succès dont se prévaut Antonio Hodgers: la nouvelle loi sur

l'énergie votée durant cette législature. Elle contraint l'assainissement thermique de 60% des bâtiments du canton. Mais ce succès a un coût: après un bras de fer avec le parlement, le montant des aides publiques aux propriétaires est passé de 200 à 500 millions de francs.

Scénario similaire en ce qui concerne le Plan climat: un compromis a été trouvé avec les meilleurs économiques, syndicaux et de l'environnement pour réduire, d'ici à 2030, de 60% les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à 1990 et complètement en 2050, après qu'une première mouture avait séchement été refusée par la Commission de l'environnement du Grand Conseil. La différence étant que le nouveau projet n'est pas encore passé au crible du parlement.

Reste qu'Antonio Hodgers se félicite que Genève ait pour la première fois vu, en 2022 une baisse des émissions de CO<sub>2</sub>, de 27% par habitant par rapport à 1990. Mais le chiffre est trompeur puisque le dénominateur de la division, le nombre d'habitants, a beaucoup augmenté depuis cette époque. En tonnes de CO<sub>2</sub> émises, la diminution des émissions est de -4%.